



Formation chauffeur de direction

Par Matthieu_95

Bonjour.

Je suis actuellement chauffeur de direction. Je conduis une seule personne : mon patron. Une formation est t'elle obligatoire pour exercer ce métier ?

Merci pour vos réponses.

Par ESP

Bonjour

La réponse est facile je pense.

Un chauffeur de camion doit avoir le permis poids lourds.

Un chauffeur de direction doit avoir le permis auto.

Seule anomalie qui pourrait être relevée, votre contrat de travail pour une toute autre affectation.

Par Matthieu_95

Bonsoir.

Donc je n'ai pas besoin de carte vtc ou quoi que ce soit mis a part le permis?

Merci.

Par ESP

Vous avez un patron, donc un contrat de travail et un bulletin de salaire..

Je ne vois pas le rapport avec l'activité de vtc !!!

Par Matthieu_95

Merci et désolé de vous avoir dérangé